



RETAIL ESTATES



Communiqué de presse

Informations réglementées
Ternat, le 27 juin 2024, 8h15

Résultat de l'acompte sur dividende optionnel : les actionnaires optent pour la souscription d'actions nouvelles à hauteur de presque 40% de leurs droits de dividende

Augmentation du capital de 19,74 millions d'euros

Dans le cadre de l'acompte sur dividende optionnel, les actionnaires de Retail Estates ont opté pour la souscription d'actions nouvelles à hauteur de 39,23 % de leurs droits de dividende. Ce résultat dépasse de plus de 10% le résultat de l'acompte sur dividende optionnel relatif aux résultats de l'exercice 2022-2023 (34,97%), malgré le fait que, comme la dernière fois, un certain nombre d'actionnaires de référence n'a pas opté pour la souscription de nouvelles actions. Ce résultat témoigne d'une confiance dans la politique de l'entreprise qui est largement soutenue au sein de l'actionnariat de Retail Estates.

Au total, 39,23 % des coupons n° 32 ont été apportés en échange d'actions nouvelles. Par conséquent, 331.748 actions nouvelles ont été émises le 27 juin 2024 pour un montant total de 19.739.006,00 euros (prime d'émission comprise). Ces actions seront admises à la négociation sur Euronext Brussels et Euronext Amsterdam à partir ou aux alentours du 27 juin 2024 et seront donc à partir de ce moment immédiatement négociables. Ces actions participeront aux résultats de l'exercice en cours qui a débuté le 1^{er} avril 2024.

Cette augmentation de capital servira à étendre le portefeuille immobilier et, dans l'intervalle, à réduire temporairement la dette. L'augmentation du capital fait baisser le taux d'endettement (plafonné légalement) de 0,94% par rapport à une distribution à 100 % de l'acompte sur dividende en espèces.

La distribution effective de l'acompte sur dividende optionnel débutera le 27 juin 2024, en fonction du choix des actionnaires, sous la forme (i) de l'émission de nouvelles actions en échange de l'apport de droits de dividende, (ii) du paiement du dividende en espèces ou (iii) d'une combinaison des deux modalités de paiement mentionnées.

Déclaration de transparence

Conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé (la « Loi de Transparence »), Retail Estates informe que, suite à l'augmentation du capital du 27 juin 2024 pour un prix d'émission total de 19.739.006,00 euros (à savoir un capital de 7.464.459,25 euros et une prime d'émission de 12.274.546,75 euros), le capital total de Retail Estates s'élèvera à 330.920.767,36 euros, représenté par 14.707.335 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'y a pas d'actions privilégiées ou actions sans droit de vote, ni d'obligations convertibles ou droits de souscription donnant droit à des actions. Chacune de ces actions octroie un droit de vote à l'assemblée générale. Ces actions représentent donc le dénominateur pour la notification dans le cadre de la réglementation de transparence. Outre les seuils légaux, l'article 9 des statuts de Retail Estates prévoit, en application de l'article 18, §1 de la Loi de Transparence, un seuil statutaire supplémentaire de 3%. L'admission à la négociation sur Euronext Brussels et Euronext Amsterdam des nouvelles actions dont il est question dans ce communiqué de presse a été demandée.

Report de l'offre d'apport en nature

L'offre éventuelle d'acquérir, par le biais d'un apport en nature, un parc commercial situé dans la périphérie bruxelloise, mentionnée dans l'annonce des résultats annuels, a été reportée pour une durée indéterminée.

À propos de Retail Estates nv

Retail Estates sa est une société immobilière réglementée publique spécialisée dans certains créneaux de marché et particulièrement dans la mise à disposition de magasins situés en périphérie des agglomérations ou le long des axes routiers menant aux centres urbains. Retail Estates sa achète ces biens immobiliers à des tiers ou les construit et les commercialise pour son propre compte. Un immeuble commercial typique présente une superficie moyenne de 1000 m² en Belgique et de 1 500 m² aux Pays-Bas.

Au 31 mars 2024, Retail Estates sa détient en portefeuille 1 020 immeubles, pour une surface commerciale totale de 1 288 576 m², répartis sur la Belgique et les Pays-Bas. Au 31 mars 2024, le taux d'occupation du portefeuille s'élève à 97,89 %. Au 31 mars 2024, les experts immobiliers indépendants ont estimé la juste valeur du portefeuille immobilier consolidé de Retail Estates sa à 2 028,32 millions d'euros.

Cotée sur Euronext Brussels et Euronext Amsterdam, Retail Estates sa possède le statut de société immobilière réglementée publique.

Déclarations prévisionnelles

Le présent communiqué de presse contient un certain nombre de déclarations prévisionnelles. Les risques et incertitudes qui pèsent sur de telles prévisions peuvent impliquer que les résultats réels s'écartent considérablement des résultats annoncés par lesdites déclarations prévisionnelles dans le présent communiqué. Les principaux facteurs susceptibles d'influencer les résultats sont notamment l'évolution de la situation économique et les facteurs commerciaux, fiscaux et conjoncturels.

Ternat, le 27 juin 2024

Jan De Nys, administrateur délégué de Retail Estates nv

Renseignements complémentaires :

Jan De Nys, CEO – tel. +32 (0)2 568 10 20 ou +32 (0)475 27 84 12

Kara De Smet, CFO – tel. +32 (0)2 568 10 20



'IN RETAIL WE TRUST'

RETAIL ESTATES sa

SIR publique de droit belge

Industrielaan 6, B-1740 Ternat •

RPR Brussel BTW BE 0434 797 847 •

T : +32 2 568 10 20

info@retailestates.com • www.retailestates.com

